



FICHE D'INFORMATION

Date : le 27 octobre 2005

Pour publication : immédiate

LE MINISTRE BÉLANGER REND PUBLIC LE RAPPORT DE MI-PARCOURS DU PLAN D'ACTION POUR LES LANGUES OFFICIELLES

- Le 12 mars 2003, le gouvernement du Canada lançait son Plan d'action pour les langues officielles avec des investissements totalisant plus de 750 millions de dollars sur 5 ans dans les secteurs de l'éducation, du développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire et de la fonction publique fédérale. Aujourd'hui, le Ministre responsable des langues officielles, Mauril Bélanger, dévoile le rapport de mi-parcours du Plan d'Action pour les langues officielles.
- Les renseignements généraux contenus dans ce rapport, qui portent sur les années 2003-2004 et 2004-2005 donnent une première idée de l'état d'avancement de ce dossier, mais ne constituent pas une évaluation formelle des résultats atteints à ce jour. Le travail de suivi et de cueillette des données se poursuivra en vue de l'évaluation formelle du Plan en 2007 et du rapport final prévu à l'automne 2008.
- Jusqu'à maintenant, 123,4 millions de dollars ont été dépensés sur les 751,3 consentis dans le cadre du Plan, sans compter les 36 millions du Fonds d'habilitation venus s'ajouter au total en 2004-2005. Les deux premières années du Plan d'action ont permis d'établir les assises pour mener à bien les initiatives contenues dans ce dernier. Ces initiatives bénéficient d'un financement croissant année après année jusqu'en 2008. Cela devrait permettre d'accélérer la mise en oeuvre du Plan à partir de maintenant en vue d'atteindre les objectifs fixés.
- Les sommes nécessaires à la réalisation du Plan ont été approuvées et dans la majorité des cas, les initiatives ont démarré à temps. L'usage des fonds, dans le cadre des différentes initiatives du Plan, devrait s'accélérer au cours des prochains mois, jusqu'à atteindre progressivement le maximum de 787,4 millions de dollars prévus aux termes du Plan d'action, incluant le Fonds d'habilitation.
- L'exigence d'imputabilité contenue dans le Plan a généré l'élaboration d'un cadre horizontal de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats qui a pour objectif principal de favoriser le processus de reddition de comptes en matière de langues officielles à travers le gouvernement fédéral. Basé sur des objectifs (résultats à atteindre) établis en étroite collaboration avec des partenaires et intervenants, le cadre s'articule

- autour d'une structure de gouvernance, qui chapeaute tous les secteurs d'intervention, et de mesures de rendement reliant les différents volets entre eux.
- Des progrès ont été effectués dans plusieurs secteurs: par exemple, en ce qui a trait aux mesures de développement des communautés. De plus, d'importantes avancées ont eu lieu dans les domaines de la petite enfance, de la santé, de l'alphabétisation et de la justice. Ces avancées soulignent le climat d'ouverture et l'efficacité des mécanismes de consultation établis entre le gouvernement du Canada et les communautés. Les consultations ministérielles ont également contribué à augmenter le dialogue entre les institutions fédérales et leurs partenaires. Dans le domaine de l'éducation, il est encore trop tôt pour prédire l'effet des initiatives menées en matière d'enseignement dans la langue de la minorité et d'enseignement de la langue seconde.
- Le rapport recense les activités de recherche et fait le point sur l'enquête postcensitaire à venir sur les communautés de langue officielles en situation minoritaire, données qui vont appuyer l'évaluation du Plan.
- Au cours de l'année qui vient, chaque ministère ou organisme participant aura terminé sa première évaluation des résultats, mais ce n'est que d'ici 2007 que chaque institution procédera à une évaluation formelle des mesures entreprises. L'évaluation formelle du Plan en 2007 permettra au gouvernement de mieux se préparer pour le renouvellement du Plan en 2008.